

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 85 (2023)

Heft: 2

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Un pour tous»: cette époque est révolue

Une conférence passionnante sur le thème des concepts d'entraînements alternatifs a été tenue à la 84^e assemblée générale de la section Saint-Gall, Appenzell et Glaris.

Ruedi Hunger

L'assemblée de la section Saint-Gall, Appenzell et Glaris s'est déroulée le premier samedi de l'année. Le président Christian Giger a eu le plaisir de saluer un grand nombre de participants. Les rapports de la gérante Eliane Müller et du président ont été acceptés sans opposition. L'exercice présenté par Hans Popp se clôt sur un bénéfice confortable. La cotisation reste fixée à 80 francs. Kevin Koch, de Gossau (SG), et Adrian Winteler, de Mollis (GL), sont élus au comité. Jakob Ritz succède à Sebastian Huber à la commission de contrôle. Roger Zingg, Bruno Aemisegger et Sebastian Huber sont nommés membres d'honneur. Anita Popp est félicitée pour l'excellente gestion des cours pour les permis F et G assurée durant une trentaine d'années. Elle sera remplacée à cette fonction par Luzia Rutz.

Après deux ans de pause forcée, le comité peut enfin concocter un programme complet qui prévoit une excursion et une journée sur les charges à l'essieu avant, l'arrimage des chargements et les freins. Une formation continue sur les transports d'animaux sera dispensée à Ziegelbrücke (GL et SG). Le gymkhana cantonal de tracteurs aura lieu le 25 juin à Goldach (SG). Les vainqueurs participeront le 20 août 2023 au championnat suisse à Tänikon (TG). Les dates des cours théoriques de permis de tracteur seront publiées dans *Technique Agricole*.

Roman Engeler, directeur de l'ASETA, a annoncé que les cours «G40» rencontrent un grand succès grâce à la coopération avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture. Les mesures de modération du trafic dans les zones «30 km/h» et les rétrécissements de chaussée doivent davantage tenir compte des dimensions des véhicules agricoles. La nouvelle loi fédérale sur les voies cyclables peut aussi être source de conflits.

«Jusqu'à présent, la devise «un pour tous» s'appliquait à merveille à l'unique agent énergétique destiné aux véhicules agricoles. Nous avons bien roulé et été gâtés. L'époque où il n'y avait qu'un seul système d'entraînement et une seule source d'énergie est révolue», a déclaré Roger Stirnimann. L'enseignant à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) pense qu'il faudra choisir les systèmes d'entraînements et les ressources énergétiques qui conviendront le mieux au type de véhicule et à l'utilisation prévue. ■



Roger Stirnimann (à g.), enseignant à la HAFL de Zollikofen, pose en compagnie du président Christian Giger, dans la salle de conférences du «Hofstadl», à Gossau (SG). Photo: Ruedi Hunger



L'Ukraine vue de l'intérieur

A l'occasion de sa 98^e assemblée générale, la section schaffhousoise a invité Stefan Eberli à parler de son expérience d'une vingtaine d'années en Ukraine.

Roman Engeler

Dans la salle comble du restaurant Zum Alten Schützenhaus de Schaffhouse, Stefan Eberli a donné une conférence intitulée «Agriculture et matériels en Ukraine». L'orateur vit depuis plus de vingt ans dans ce pays aujourd'hui sous le feu de l'actualité. D'abord instructeur de conduite des arracheuses à betteraves de marque «Ropa» et «Holmer», il a ensuite travaillé dans différents ateliers à la transformation de toutes sortes de machines. Enfin, il a repris récemment une exploitation agricole, qu'il ne parvient pas à vendre parce que «Vladimir Poutine est passé par là». L'intervention était illustrée par une riche documentation photographique qui retrace l'évolution de l'Ukraine, ce grand pays agricole actuellement très marqué par les conflits. Voici 20 ans, les matériels de l'ère soviétique étaient entretenus avec beaucoup d'improvisation et une habileté manuelle certaine. Ils ont progressivement été remplacés dans les champs par des équipements occidentaux de pointe. Stefan Eberli porte un regard critique sur la tendance au gigantisme, notamment les machines surdimensionnées et lourdes, surtout, destinées à être utilisées dans des conditions qui ne sont pas toujours idéales.

Le président Martin Müller revient dans son rapport annuel sur les événements marquants du dernier exercice. La section a mis sur pied, outre les tests de pulvérisateurs et les cours de préparation à l'examen théorique du permis de catégorie G, des cours de taille d'arbres et de bûcheronnage. A la place des deux assemblées générales qui n'ont pas pu se tenir en mode présentiel à cause de la pandémie, le comité a organisé l'été dernier une rencontre animée par des exposés sur le machinisme agricole. Le gérant Adrian Hug a déclaré que l'on souhaitait reconduire une manifestation de ce type cette année.

Le trésorier Robert Roth a présenté les comptes qui se soldent par un bénéfice de 1500 francs, uniquement grâce à la dissolution de réserves. La cotisation est maintenue à 80 francs. La partie statutaire s'est terminée par les messages de salutations de Roman Engeler, directeur de l'association faîtière, de Jonas Waldmeier, de l'agence de voyage Rattin Reisen et de Markus Storrer, directeur de l'office cantonal de la circulation routière. ■



Le président Martin Müller (à d.) en discussion avec Stefan Eberli, le conférencier du jour. Ce dernier vit depuis plus de vingt ans en Ukraine où il gère une exploitation agricole. Photo: Roman Engeler



Un nouveau vice-président

Beat Roos est le nouveau vice-président de la section de Soleure. Christian Mollet, entrepreneur de travaux agricoles, rejoint le comité.

Dominik Senn

L'assemblée de la section de Soleure a élu au comité Christian Mollet, agro-entrepreneur à Gossliwil, pour remplacer le vice-président sortant Andreas Baumberger, de Nennigkofen. Beat Roos reprend la vice-présidence. Le comité se compose du président Paul Müller, de Niederbuchsiten, du vice-président Beat Roos, de Matzendorf, du gérant et trésorier Christian Murer, de Recherswil, ainsi que de Martin Studinger, de Dulliken, Andreas Scheurer, de Granges, Samuel Flury, de Halten, et du nouveau venu Christian Mollet. Après 31 ans, Alois Frei, de Bellach, quitte la vérification des comptes, remplacé par Daniel Stauffer, de Granges.

La petite quarantaine de participants a approuvé à l'unanimité le maintien de la cotisation à 85 francs et les comptes 2022 clos avec une légère perte. L'effectif de la section s'élève à 441 adhérents, après 14 départs. Le programme 2023 inclut le cours de conduite de tracteur destiné aux femmes, le 4 mai au centre Ebenrain, à Sissach (BL), l'éliminatoire du championnat cantonal de gymkhana de tracteurs à Subingen (pour le championnat national du 20 août à Tänikon) et les tests de pulvérisateurs à Dittingen, Selzach, Aetigkofen, Subingen, Witterswil et Sissach (BL).

Paul Müller a relevé dans son rapport que le cours de tracteur conçu pour les femmes a été suivi par neuf participantes au centre du Wallierhof. Dans son message de salutations, Paul Buri, le représentant de la section voisine des Deux Bâle, a invité les membres à assister au championnat suisse de labour les 26 et 27 août à Witterswil.

Roman Engeler, directeur de l'ASETA, a fait un tour d'horizon des dossiers en cours: soutien financier pour les investissements dans des équipements agricoles, libre accès au signal RTK, obligation des pendillards et loi sur les pistes cyclables. Il a conseillé d'examiner attentivement les projets communaux d'aménagements de zones «30 km/h». S'ils comportent des rétrécissements des voies publiques, il faut s'assurer que le passage de véhicules agricoles de grande taille reste garanti.

L'après-midi a été consacrée à la visite de la scierie Meier Holz AG, à Zeglingen. Cette entreprise transforme depuis 1880 le bois de résineux. Ce dernier provient actuellement de quelque 70 communes bâloises, ainsi que de huit communes argoviennes et soleuroises. ■



Les sortants Alois Frei (à g.) et Andreas Baumberger, vérificateur des comptes et membre du comité, sont chaleureusement remerciés pour leur engagement au service de la section de Soleure. Photo: Dominik Senn



Zoug se remet dans la course

L'assemblée générale de la section de Zoug a élu à son comité Randy Freimann, un jeune entrepreneur de travaux agricoles dynamique et polyvalent.

Roman Engeler

A l'instar d'autres associations, la section de Zoug n'a pas pu se réunir en mode présentiel ces deux dernières années. Son président, Philipp Freimann, a été d'autant plus ravi d'ouvrir la 67^e assemblée générale dans la salle bondée du restaurant «Schnitz und Gwunder», à Steinhhausen. Malgré les restrictions sanitaires, la section a organisé quelques activités durant l'année sous revue. Philipp Freimann a mentionné notamment les cours sur chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques, les tests de pulvérisateurs arboricoles et de grandes cultures, accompagnés d'informations sur les nouveautés en matière de pulvérisation, ainsi qu'une vaste démonstration d'équipements liés au désherbage mécanique (herses étrilles, houes rotatives et sarcluses).

L'assemblée a élu au comité Randy Freimann, un jeune entrepreneur de Hünenberg qui effectue des travaux agricoles, horticoles et de voirie. Il succède à Roman Bircher, qui souhaite ralentir la cadence après dix années d'activité intense. Les autres membres du comité sont réélus. Bien que le gérant Beat Betschart ait présenté des comptes soldés par une perte, la cotisation reste fixée à 85 francs.

Après le message de salutations d'Urs Wegmann, membre du comité de l'ASETA, et le traditionnel banquet «Schüblig», Roman Engeler, directeur de l'ASETA, a donné des informations sur les dossiers en cours, en commençant par les prescriptions relatives aux freins de remorques qui ont été révisées. Il est revenu sur les différences entre systèmes hydrauliques et pneumatiques. «En 2016 déjà, l'ASETA recommandait d'opter pour des systèmes pneumatiques, a-t-il souligné. La situation actuelle montre que les freins hydrauliques, à quelques exceptions près, se font de plus en plus rares.» Le directeur a aussi évoqué les projets routiers qui ne tiennent pas compte des dimensions des véhicules agricoles, à savoir des largeurs hors-tout allant jusqu'à 3,5 mètres et une hauteur autorisée de 4 mètres. Il a invité les sections à être attentives aux projets routiers de leur région. L'objectif est de faire respecter les besoins des véhicules, notamment agricoles et utilitaires, sur le plan local en intervenant suffisamment tôt auprès des autorités et des offices concernés. Roman Engeler a assuré que de telles actions étaient soutenues par l'association faîtière. ■



Randy Freimann (au centre) succède à Roman Bircher. Il est ici en compagnie de ses nouveaux collègues Beat Betschart, Philipp Freimann, Roger Frei et Martin Hugener (de g. à dr.). Photo: Roman Engeler



Les aménagements routiers préoccupants

Lors de l'assemblée générale de l'AGPT, le comité et les intervenants ont fait un point sur différents défis agricoles actuels.

Matthieu Schubnel

Ce mercredi 25 janvier, l'Association genevoise des propriétaires de tracteurs AGPT (section genevoise de l'ASETA), qui compte 243 membres, a tenu sa 95^e assemblée générale ordinaire à Jussy (GE). Le président Maxime Dethurens a animé cette réunion, assisté du gérant Steve Röthlisberger et du vice-président Jacques Pottu. Après un bilan agricole de l'an passé, l'auditoire a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée 2022. Le président a dressé son rapport des actions menées au cours de l'année. Les exploitants ont été encouragés à respecter l'inspection triennale obligatoire des pulvérisateurs. Une centaine d'appareils ont ainsi été testés. Les cours de caristes, chariots télescopiques et nacelles sont reconduits, en plus d'une nouvelle formation palan. Les comptes positifs et vérifiés de la section ont, eux aussi, été approuvés sans réserve par l'assemblée. Le montant de 80 francs de cotisation annuelle reste inchangé pour l'année en cours. Le mandat de Christophe Chenevard, membre du comité depuis 15 ans, a été renouvelé pour 3 ans. Le directeur de l'ASETA, Roman Engeler, s'est ensuite exprimé donnant quelques informations relatives au fonctionnement du siège et aux animations. Il a rappelé notamment l'interdiction, à compter de fin décembre 2025, de l'attelage de remorques à frein hydraulique à deux conduites à des tracteurs à frein hydraulique à une conduite. Le directeur d'AgriGenève, François Erard, a notamment dénoncé la multiplication des formalités administratives nécessaires pour le simple brûlage des pieds de vignes, suite aux changements de la loi sur les déchets. Une nouvelle fois, le président Dethurens a évoqué des problèmes récurrents de prise en compte des besoins de circulation des machines agricoles dans l'aménagement du réseau routier du canton, où un grand nombre de planifications sont en cours avec, par exemple, 127 projets de pistes cyclables. La directrice des ponts et chaussées au sein de l'Office cantonal du génie civil, Nathalie Métrat, a rappelé que concilier les besoins des utilisateurs et la construction dans les normes constituait un grand défi. Enfin, Hubert Dethurens, président honoraire de l'AGPT, maire de La-connex et ancien membre du Grand Conseil, a exhorté les agriculteurs genevois à voter en faveur des candidats du canton défendant l'agriculture, quel que soit leur parti. Après un apéritif offert par la commune de Jussy, la section a invité l'assemblée à une fondue bourguignonne. ■



Christophe Chenevard, réélu au comité pour trois ans de plus, entouré du président Maxime Dethurens (à droite) et du gérant Steve Röthlisberger. Photo: Matthieu Schubnel



Sécurité routière et numérisation

L'assemblée générale 2023 de l'ASETA Vaud a mêlé obligations statutaires, bilan des activités et exposés thématiques ciblés.

Matthieu Schubnel

La section vaudoise de l'ASETA s'est réunie début février dans la grande salle communale de Bioley-Orjulaz, dans le Gros-de-Vaud. Après quelques mots de bienvenue du président Jean-Luc Mayor, la gérante Virginie Bugnon a lu le procès-verbal de l'assemblée 2022 approuvé à l'unanimité, tout comme les comptes vérifiés avec un résultat légèrement positif. Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé à 85 francs. Le comité n'enregistre pas de changement mais le président et la gérante annoncent vouloir, dans un avenir proche, passer le relais. Dans son rapport d'activités, le président a évoqué des problèmes de circulation rencontrés par les automotrices de récolte face aux rétrécissements volontaires de certaines routes de villages du canton. Les agriculteurs concernés peuvent s'adresser au comité pour solliciter la Direction générale de la mobilité et des routes qui se montre compréhensive. Les cours G40 dispensés sur 11 sites ont conduit à l'octroi de 110 permis dans le canton en 2022. L'ASETA Vaud a en outre testé, sur une douzaine de sites, 118 pulvérisateurs, pour un coût inchangé de 80 francs (membres) ou 110 francs (non-membres). Enfin, une manifestation agricole ayant pour thème le trafic routier, organisée en partenariat avec l'AFETA (section fribourgeoise), devrait se tenir à Romont (FR) le 10 août. Jean-Luc Mayor a remercié les sponsors et rappelé l'avantage pour les membres de bénéficier d'un rabais de 10% négocié auprès de tous les contrats d'assurance La Vaudoise ou des pièces de rechange fournies par Bucher Landtechnik, ainsi que de nombreux avantages chez les autres sponsors. Le vice-président de l'ASETA, Bernard Nicod, a ensuite cité quelques exemples d'actions de l'association faîtière dans la défense des intérêts des agriculteurs. La première-lieutenant de gendarmerie Florence Maillard et son collègue M. Mayor ont dispensé de multiples conseils et rappels généraux et sur les courses agricoles. Enfin, Geneviève Gassmann, cheffe de la région Suisse romande chez Fenaco, a présenté les enjeux et perspectives de la robotique et de la numérisation agricoles dans le contexte économique et social disruptif de ces dernières années. Elle a rappelé l'accompagnement des agriculteurs mené par la coopérative dans cette transition, avec les structures Serco Landtechnik, Barto, Innovagri et la nouvelle entité Sevra, ou encore Landi. L'événement s'est terminé par une verrée et une fondue bourguignonne. ■



Le comité de la section vaudoise de l'ASETA au quasi-complet avec, de g. à d., Jean-Luc Mayor, Laurent Vernez, Laurent Doudin, Virginie Bugnon, Yannick Chambaz et Steve Bugnon. Photo: Matthieu Schubnel

Assemblées générales



Jeudi 16 février 2023, 9 h 30
Auberge du Lion d'Or, 1678 Siviriez



Mardi 28 février 2023, 20 h
Restaurant Eintracht, 6370 Oberdorf

Agro-entrepreneurs Suisse

Vendredi 3 mars 2023
Bucher Landtechnik AG, 8166 Niederweningen



Samedi 4 mars 2023, 10 h
Glovelier



Jeudi 9 mars 2023, 20 h
Markthalle, Rothenturm



Mercredi 29 mars 2023, 20 h
Landwirtschaftliches Zentrum Ebenrain, Sissach



Mercredi 15 mars 2023, 20 h
Hotel Metzgern, Sarnen



Samedi 1^{er} avril 2023, 8 h 30
Hombrechtikon

Communications



Examen pour le permis F/G 2023

La section des Deux Bâle de l'ASETA organise les cours préparatoires en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G pour les jeunes gens qui auront 14 ans en 2023 (nés en 2009) ou plus âgés.

Cours 1: mercredi 22 février, 13 h 30

Cours 2: mercredi 19 avril, 13 h 30

Cours 3: mercredi 22 novembre, 13 h 30

Lieu du cours: centre de formation d'Ebenrain, Sissach, Kurslokal 3

Prix: CHF 40.– pour les membres (CD didactique de CHF 40.– non inclus), CHF 80.– pour les non-membres (CD didactique de CHF 40.– non inclus).

Inscription au plus tard 30 jours avant le début du cours auprès de: Marcel Itin, Hof Leim 261, 4466 Ormalingen, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch, merci d'indiquer les dates du cours et de naissance.

Lieu de l'examen et inscription individuelle auprès de: Motorfahrzeugprüfstation (MFP), Münchenstein



Contrôle des installations électriques, offre avantageuse pour les membres de l'ASETA

Les installations électriques à basse tension sont soumises à un contrôle lors de la transformation ou de la construction d'un bâtiment. Un contrôle des installations doit en outre être effectué à intervalles réguliers: tous les dix ans dans les étables et les granges ainsi que tous les vingt ans dans les bâtiments d'habitations. Vous pouvez choisir vous-même l'organe de contrôle. C'est pourquoi la section zurichoise de l'ASETA a élaboré conjointement avec la société IBG une offre très intéressante pour ses membres.

Renseignements et inscription: www.strickhof.ch



Permis de catégorie G

Durant l'hiver 2023, la section glaronaise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) proposera à nouveau des cours de formation en vue de l'obtention du permis de catégorie G (qui permet aussi de conduire des cyclomoteurs), suivis des examens théoriques organisés par l'office cantonal de la circulation routière. Les jeunes gens qui auront 14 ans en 2023 (nés en 2009 ou auparavant) peuvent les suivre. Les participants plus jeunes ne seront pas admis. Si les inscriptions sont assez nombreuses, les cours seront organisés à Schwanzen.

Prix: CHF 70.– (documents de théorie et clé USB didactique inclus) pour les membres de la section glaronaise (CHF 95.– pour les non-membres), encaissés le premier jour de cours par le responsable. Les frais de dossier, d'examens et de permis (non compris dans le prix du cours) s'élèvent respectivement à CHF 30.–, CHF 30.– et CHF 65.– sont facturés par l'office cantonal de la circulation routière.

www.agrartechnik.ch

Renseignements et inscription: demander les formulaires blancs à Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach, 071 845 12 40, hanspopp@bluewin.ch. S'inscrire et les envoyer dûment remplis jusqu'au 10 janvier à l'adresse Strassenverkehrsamt Glarus, Mühlestr. 17, 8762 Schwanden.

Cours 1 (groupe nord)

Schwanden StVA 11.03.2023 de 13 h 30 à 17 h 15

Cours 1 (groupe sud)

Schwanden StVA 11.03.2023 de 8 h 15 à 12 h



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: les cours préparatoires à l'examen théorique des permis de conduire de cyclomoteur ou de tracteur ont lieu le mercredi après-midi. Tarif des cours incluant la plateforme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

Mercredi 1^{er} mars, au BBZN de Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30

Mercredi 5 avril, au BBZN de Hohenrain, de 13 h 15 à 17 h 30

Cours G40 organisé par l'ASETA sur les sites de Hohenrain, Willisau, Schüpfheim et Sursee (site www.agrartechnik.ch: Fahrkurs-G40)

Examen théor. scooter ou voiture: préparation en ligne pour CHF 24.–

Cours de base scooter ou moto: à Büron et à Sursee. Prix du cours en trois parties: CHF 450.– pour les membres et CHF 480.– pour les non-membres. Prochain cours: n° 620 pour scooter et moto

1^{re} partie: samedi 29 avril, de 12 à 16 h

2^e partie: samedi 6 mai, de 12 à 16 h

3^e partie: samedi 13 mai 2023, de 12 à 16 h

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee. Prix: CHF 220.– pour les membres, CHF 240.– pour les non-membres.

Prochain cours: n° 410 au BBZN de Sursee

1^{re} partie: lundi 1^{er} mai, de 19 à 21 h

2^e partie: mardi 2 mai, de 19 à 21 h

3^e partie: lundi 8 mai 2023, de 19 à 21 h

4^e partie: mardi 9 mai 2023, de 19 à 21 h

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Informations et inscription: (sous réserve de changements de lieux, de contenu, de prix ou de durée de cours): auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvt.ch.

Dates des tests de pulvérisateurs 2023

Tests de pulvérisateurs avec turbodiffuseur

Du lundi 13 au mercredi 15 mars 2023: Travaco Sursee

Tests de pulvérisateurs pour grandes cultures

Jeudi 16 mars, Travaco Sursee

Vendredi 17 mars, GS Landtechnik Uffikon

Lundi 20 mars 2023, Albisser & Bucher GmbH Triengen

Mardi 21 mars 2023, BBZN Hohenrain

Les détenteurs de pulvérisateurs qui ne recevront pas d'invitation et qui souhaitent faire contrôler leurs pulvérisateurs sont priés de nous contacter (info@lvt.ch ou 041 910 04 62).



SG



AR



AI



GL

Formation sur les transports d'animaux

Mercredi 15 février, de 8 h à 16 h 30

Ecole professionnelle de Ziegelbrücke

La formation non reconnue OACP doit impérativement avoir été suivie (et est à renouveler tous les trois ans) dès que l'on effectue un transport de bétail pour des tiers pour satisfaire à la loi fédérale sur la protection des animaux. Elle est valable avec des véhicules d'un poids total inférieur à 3,5 tonnes. Elle s'adresse aux personnes au bénéfice d'une formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle. L'attestation de cette formation est nécessaire pour effectuer des transports d'animaux avec une Jeep tractant une remorque ou des véhicules de livraison. Un permis de conduire de catégorie B ou BE est requis.

Prix: CHF 270.– (attestation et repas de midi inclus) pour les membres de la VLT-SG et CHF 300.– pour les non-membres.

La formation reconnue OACP est nécessaire pour effectuer des transports d'animaux avec un camion. Un permis de conduire de catégorie C ou CE est requis.

Prix: CHF 360.– (attestation et repas de midi inclus) pour les membres de la VLT-SG et CHF 390.– pour les non-membres.

Les cours n'ont lieu que si le nombre d'inscriptions est suffisant. Si l'un d'entre eux devait être annulé, les participants seraient répartis dans d'autres cours. S'ils rencontrent un succès dépassant les prévisions, d'autres dates seront ajoutées. Chaque participant recevra la liste des personnes qui suivent le cours, accompagnée de la facture au moins une semaine avant le début du cours. En cas d'annulation après la réception de la confirmation, entre sept et un jours avant le début du cours, des frais de dossier de CHF 100.– seront perçus. En cas d'absence non justifiée, le montant total du cours sera facturé. Seules les annulations parvenues à la VLT-SG par écrit seront prises en compte.

Inscription: préciser s'il s'agit d'une formation reconnue OACP ou non, et indiquer le n° de la «FAK» à douze positions, auprès de la VLT-SG, Eliane Müller, Riethof 1, 9478 Azmoos, info@vlt-sg.ch, 081 783 11 84; consulter le site www.vlt-sg.ch pour de plus amples informations.

Cours et examens théoriques de permis de tracteur

Dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell, l'examen en vue de l'obtention du permis de conduire des véhicules agricoles peut être passé au plus tôt, respectivement un mois et trois mois avant le 14^e anniversaire, tandis que tous les natifs de l'année 2008 (ou des années précédentes) peuvent s'y présenter dans le canton de Glaris.

Prix: CHF 70.– pour les membres; CHF 95.– pour les non-membres, CD didactique avec des questions d'examen et des fiches de travail inclus.

Renseignements et inscription: auprès du responsable du cours Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach, 071 845 12 40 ou hanspopp@bluewin.ch

Lieu	1 ^{er} jour	2 ^e jour + examen
	Après-midi	Mercredi après-midi
Wangs, Parkhotel	Sa 18.02.2023	
Wangs, Parkhotel/StVA Mels		22.03.2023
Trogen	Me 01.03.2023	
Trogen/StVA Trogen		29.03.2023

Widnau, Rest. Rosengarten	Sa 25.03.2023
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA	12.04.2023
Kaltbrunn, Rest. Löwen	Me 05.04.2023
Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn	03.05.2023
Mosnang, Oberstufenzentrum	Sa 22.04.2023
SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel/StVA	17.05.2023
St. Peterzell, Schulhaus	Sa 06.05.2023
SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel/StVA	31.05.2023
Wittenbach, Oberstufenzentrum	Me 10.05.2023
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA	14.06.2023
Wangs, Parkhotel	Sa 13.05.2023
Wangs, Parkhotel/StVA Mels	07.06.2023
Widnau, Rest. Rosengarten	Sa 20.05.2023
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA	21.06.2023
Niederbüren, Schulh. Probelokal	Sa 17.06.2023
SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel/StVA	12.07.2023
Kaltbrunn, Rest. Löwen	Me 05.07.2023
Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn	09.08.2023
Wangs, Parkhotel	Sa 12.08.2023
Wangs, Parkhotel/StVA Mels	06.09.2023
Trogen	Me 16.08.2023
Trogen/StVA Trogen	13.09.2023
Mosnang, Oberstufenzentrum	Sa 26.08.2023
SG-Winkel, Kath. Pfarreiheim, Winkel/StVA	27.09.2023
Wittenbach, Oberstufenzentrum	Me 30.08.2023
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA	20.09.2023



Tests 2023 de pulvérisateurs

Tests 2023 de pulvérisateurs de grandes cultures

Lieu	Adresse	Date
Berg	M. et Th. Oertig, Birwinkerstr. 16	Mardi 04.04.2023
Herdern	Schloss Herdern, Biogasanlage	Jeudi 06.04.2023
Diessendorf	Philipp Hanhart, Neugut 1	Jeudi, 20. 04.2023
Affeltrangen	Michael Mathys, Grossenegg 1	Lundi 24.04.2023
Frauenfeld	Beat Meier, Ifang	Jeudi, 01.06.2023
Helsighausen	Willi Wittwer, Lindenstr. 7	Lundi 12.06.2023
Engishofen	Oliver Engeli, Lerchenhof	Mercredi 14.06.2023
Bonau	Hansjörg Uhlmann, Neugrüt	Mardi 22.08.2023

Inscription: jusqu'au 20 mars auprès de Markus Koller, VTL Landtechnik Geschäftsstelle, 9542 Münchwilen, info@tvlt.ch, 071 966 22 43

Tests 2023 de pulvérisateurs de cultures fruitière et viticole

Lieux: Lanzeneunforn et Lommis

Date: du 23 au 31 mars 2023

Inscription: jusqu'au 1^{er} mars à l'adresse ci-dessus



Gymkhana de tracteur

Date à réserver: le championnat de conduite de tracteur des sections Nidwald et Obwald se tiendra le **2 avril 2023** dans la zone industrielle d'Ennetmoos (NW).

www.agrartechnik.ch

Formation pour le permis F/G

Les jeunes filles et jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire, sur la voie publique, des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

AG

Contact: Yvonne Vögeli, Strohlegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch (possibilité d'inscriptions à court terme)

BL, BS

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

BE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, www.bvlt.ch

FR

Contact: AFETA, Samuel Reinhard, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, samuel.reinhard@fr.ch, 026 305 58 49

GR

Contact: Gianni Largiadèr, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr.ch

NE

Contact: Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

GL

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

SH

Contact: VLT-SH, Geschäftsstelle, Adrian Hug, Schüppelstrasse 16, 8263 Buch, 079 395 41 17, www.vlt-sh.ch

SO

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Contact: Floriana Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnerbeef.ch

TG

Contact: VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

VD

Lieu de cours: Oulens-sous-Échallens

Contact: ASETA – Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZG

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

ZH

Contact: SVLT ZH, 058 105 98 22, Eschikon 21, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch

Cours de préparation au permis de tracteur (de 8 à 14 h):

– 25 mars 2023

– 24 juin 2023

– 25 novembre 2023

Conditions de participation

– Ces cours peuvent être suivis 4 à 6 mois avant le 14^e anniversaire (des attestations de cours secourisme et de sensibilisation au trafic routier ne sont pas encore nécessaires).

Prix: CHF 110.– pour les membres de l'ASETA Zurich, CHF 80.– pour les non-membres.

Le dossier de cours et le repas de midi sont compris dans le prix. Le cours se déroule au Strickhof, Eschikon 21, à Lindau.

Renseignements et inscription: en ligne sur www.fahrkurse.ch ou SVLT Zürich, Eschikon 21, 8315 Lindau, Tel. 058 105 99 52

La passion du vin

Nicolas Jacquier nourrit une grande passion pour le vin. C'est en janvier 2022, à l'âge de 34 ans, qu'il reprend les rênes de la cave de Bovanche, un domaine viticole familial à Ardon (VS). Son père exploitant avait déjà bien développé l'affaire en acquérant, auprès d'une arrière-tante, un imposant dépôt de fruits. Transformé en atelier de vinification fonctionnel, il fut doté voici une quinzaine d'années d'un comptoir de dégustation et de vente à l'emporter pour exploiter la fréquentation élevée de l'axe routier Martigny-Sierre mitoyen. Aujourd'hui, Nicolas Jacquier a pris la relève sur ce domaine de 5,5 ha comptant 17 cépages différents. Le jeune installé possède toutes ses machines viticoles en propriété. Il cumule les diplômes (CFC de viticulteur, CFC de caviste, brevet fédéral en œnologie à la Haute école de Changins) et détient une patente de restauration. Par manque de temps, il délègue la taille des vignes à ses ouvriers saisonniers. La vendange exclusivement manuelle est assurée surtout par les membres de la famille, tandis que lui reste en cave. Deux salariées à mi-temps lui prêtent main forte au caveau.

Passionné de vinification, Nicolas Jacquier est intarissable lorsqu'il évoque ses vins. Fendant, gamay, rosé... la quasi-totalité des vins produits est encavée au domaine puis conditionnée chaque année en 45 000 bouteilles. Les spécialités (Terres noires, Grands nobles, LX, CAB³...) visant une clientèle plus haut de gamme sont élevées en fût de chêne. Grand amateur de concours de vins, le jeune exploitant a glané avec son père une cinquantaine de distinctions en dix ans. Mais ce perfectionniste s'investit aussi dans les jurys de différents concours. «C'est en dégustant avec plus fort que moi que j'ai pu progresser dans la qualité de mes vins.» Cerise sur le gâteau, il a été élu «Rookie» de l'année 2022 par la prestigieuse critique Gault&Millau, avec des répercussions très positives sur son activité: «Restaurateurs de luxe, particuliers qui ont les moyens..., au cours des deux semaines ayant suivi l'attribution, j'ai enregistré 200 nouveaux clients sur ma liste. La cave de Bovanche s'est fait un nom!»

L'exploitant ne souhaite pas s'agrandir, mais veut améliorer l'existant, par exemple en recyclant l'eau consommée en cave ou en s'équipant d'une machine de taille automatique. Il diversifie aussi son activité en proposant soirées raclette, dîners d'entreprise dans la salle de 80 places, vente de cigarettes... «Tous mes hobbies tournent aujourd'hui autour des dégustations de vin et du cigare.» Il peut aussi compter sur son épouse Elodie, la mère de leurs deux jeunes enfants, salariée au service marketing de la cave Provins, pour apporter de nouvelles idées de promotion. Le viticulteur reste toutefois bien conscient des aléas de production: sur les onze dernières récoltes, le domaine en a connu cinq au moins avec un rendement faible et deux catastrophiques. ■

Propos recueillis par Matthieu Schubnel



Les cours proposés par l'ASETA



Cours de conduite «G40»

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite «G40» est autorisé à conduire des tracteurs et des véhicules spéciaux agricoles ainsi que des tracteurs immatriculés en tant que véhicules industriels à une vitesse de 40 km/h au maximum, pour des cours agricoles. Le cours de conduite «G40» de l'ASETA est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et sera inscrit sur le permis de conduire.



Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).



Cours de conduite Ecodrive

On peut réduire jusqu'à 30% la consommation d'un tracteur en optimisant sa conduite et son utilisation. La diminution de la consommation de carburant permet, d'une part, de restreindre les coûts d'exploitation tout en abaissant, d'autre part, les émissions néfastes pour le climat.

Objectif de la formation: Grâce aux connaissances et au savoir-faire théoriques et pratiques acquis sur la conduite économique et respectueuse de l'environnement, les participantes et les participants peuvent modifier leur mode de conduite de manière à réduire leurs coûts d'exploitation et les émissions de leurs véhicules.

Inscription: www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch



Cours de pilotage de drones

Inscription: vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours sur les sites Internet www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch.



Cours de soudure

Lieu: centre de formation d'Aarberg (BE)

Ces cours s'adressent aux débutants désireux de connaître les techniques de base de soudure et aux pratiquants confirmés souhaitant actualiser et approfondir leur savoir-faire, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Inscription: l'ASETA n'organise plus ces cours elle-même et invite les personnes intéressées à consulter le programme de cours d'AM Suisse sur le site Internet www.amsuisse.ch.



Cours agriLIFT

Les modules de base R1 (chariot élévateur à contrepoids) et R4 (chariot télescopique) sont traités en deux jours en séquences théoriques et pratiques, selon la directive CFST 6508.

Inscription: sur le site www.bul.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur les sites

www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch, contact: +41 56 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

■ Impressum

85e année

www.agrartechnik.ch

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Salzmann, président et conseiller aux Etats
D' Roman Engeler, directeur

Rédaction

Tél.: +41 56 462 32 00
Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch
Heinz Röthlisberger:
heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch
Matthieu Schubnel:
matthieu.schubnel@agrartechnik.ch
Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch
Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch

Abonnements et changements d'adresse

Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken (AG)
Tél.: +41 56 462 32 00, fax: +41 56 462 32 01
www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

D' Roman Engeler, Ausserdorfstrasse 31
5223 Riniken (AG)
Tél.: +41 79 207 84 29
roman.engeler@agrartechnik.ch

annonces

Vente d'annonces en français:
Simona Manoelli, tél.: +41 31 380 13 27
simona.manoelli@rubmedia.ch

Vente d'annonces en allemand:

Alex Reimann, tél.: +41 79 607 46 59
inserate@agrartechnik.ch

Rabais pour une parution simultanée dans
Schweizer Landtechnik

Production et expédition

AVD GOLDACH AG
Sulzstrasse 10-12, 9403 Goldach (SG)

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres de l'ASETA
Etranger: CHF 135.– (TVA exclue)

ISSN

1023-1552

Prochain numéro

Thème principal: «Récolte de fourrages»

Garantir la qualité de la récolte des fourrages revêt une grande importance.
Il est fondamental d'éviter les pertes et de manipuler ces produits avec soin du fauchage à l'entreposage.

**L'édition 3/2023 paraîtra
le 9 mars 2023.**

**Clôture de la rédaction et
des annonces:** le 24 février 2023

KÄRCHER

PUISSANTE. PERFORMANTE. SUPER CLASSE.

Les nouveaux nettoyeurs haute pression Kärcher de la super classe HD répondent aux exigences et aux normes d'ergonomie les plus strictes – grâce au servo control, à la buse Vibrasoft ainsi qu'au tambour-enrouleur automatique.

kaercher.ch

